

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
= Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie =
Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 78 (1995)

Artikel: Genève-Parc de la Grange-Tente Botta : vestiges de la fin du Bronze final

Autor: David-Elbiali, Mireille

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-117435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mireille David-Elbiali

Genève-Parc de la Grange-Tente Botta: vestiges de la fin du Bronze final

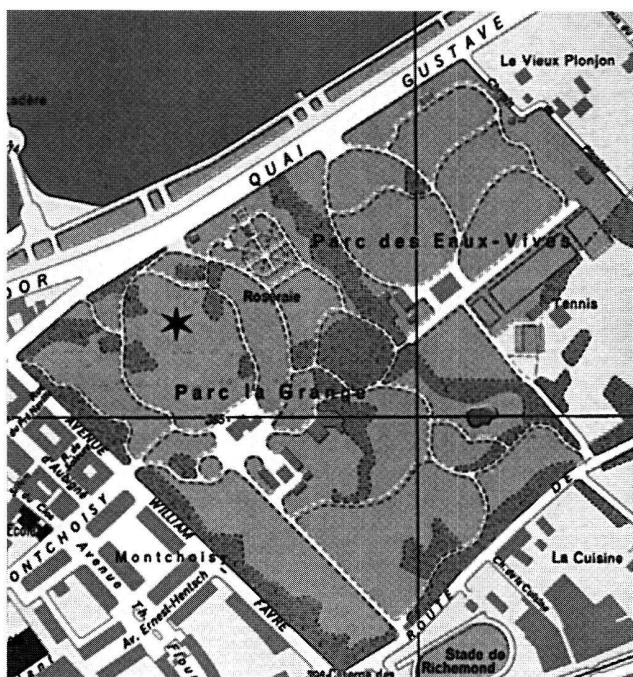


Fig. 1. Genève-Parc de la Grange-tente Botta. Plan de situation (tiré du Plan officiel de Genève, reproduit avec l'autorisation du Service du Cadastre de Genève du 4 octobre 1994). Ech. 1:10000.

1. Introduction

Pour la commémoration du 700ème anniversaire de la Confédération, la tente conçue par l'architecte Mario Botta fut implantée, en août 1991, sur le bas du parc de La Grange, à l'angle nord-ouest. Le coulage des quantaux de béton nécessaires à l'arrimage des câbles mit à mal les vestiges archéologiques sous-jacents. Il s'agissait de bâtiments annexes de la vaste villa gallo-romaine partiellement fouillée par Blondel au début du siècle, relayés par des édifices du haut moyen âge¹. Sous ces ruines d'époque historique, fut atteinte, au sud du chantier, la périphérie d'un village de la fin du Bronze final, du 10e s. av.J.-C., contemporain des palafittes lacustres.

2. Situation et déroulement des travaux

Le parc de La Grange² est situé sur la rive gauche du Petit-Lac, proche de l'issue du Rhône, à la sortie sud-est de la ville de Genève, direction Thonon. Il est séparé du rivage actuel par la route et les quais qui reposent sur des remblais modernes. La tente Botta fut implantée près de la porte occidentale qui s'ouvre sur le quai Gustave-Ador (fig. 1).

Les travaux archéologiques débutèrent peu après l'enlèvement de la tente. Et c'est dans le courant de l'automne 1991, suite à un sondage réalisé au sud du chantier, que les vestiges protohistoriques furent découverts. Au printemps 1992, des sondages complémentaires permirent de circonscrire grossièrement l'extension de la zone occupée. En raison des difficultés budgétaires, l'exploitation du gisement ne pouvait être envisagée, car il n'était pas directement menacé. Cependant, C. Bonnet, l'archéologue cantonal, nous accorda un crédit d'investigation afin d'évaluer l'importance du site³.

Une fouille d'environ un mois, entre mars et avril 1992, permit de dégager la grande coupe est et d'observer ainsi l'insertion du niveau dans la stratigraphie générale du site; alors que le décapage d'une petite surface révéla, dans un secteur restreint, la nature et l'organisation de ces vestiges. La base de la coupe fut approfondie en automne.

3. Stratigraphie

La couche archéologique se développait sur environ 40 cm d'épaisseur. Elle reposait sur du gravier stérile d'origine lacustre⁴ et elle était surmontée par un niveau romain diffus. La partie supérieure de la couche archéologique résultait de la destruction du site, elle ne présentait aucune organisation. La matrice limoneuse, riche en petites pierres, recelait de nombreux tessons de céramique très fragmentés et disparates. Par contre à la base de la couche, les vestiges n'avaient pas subi de remaniement. Le site semble avoir été implanté près du rivage. Seule la bordure fut atteinte, la partie centrale s'étend plus au sud en direction du château.

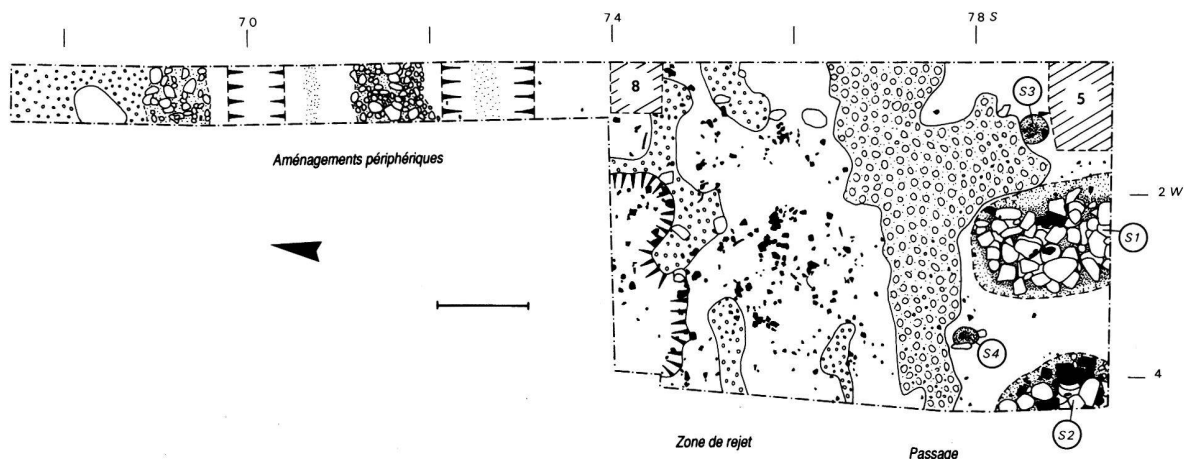


Fig. 2. Genève-Parc de la Grange-tente Botta. Plan des structures du Bronze final, décapage 3. S1 fosse de combustion; S2 fosse de stockage; S3, S4 trous de pieux; 5, 8 sondages préliminaires. En noir, vestiges mobiliers: céramique, os, etc.

4. Structures

Une surface d'environ 22 m² fut dégagée dans le but d'évaluer l'intérêt potentiel du site. Elle révéla les structures suivantes (fig. 2).

Dans la partie aval, contiguës aux aménagements périphériques, des zones de rejet occupaient des dépressions peu profondes, dans les graviers. Elles étaient caractérisées par la présence de sédiment cendreux et de charbons de bois, ainsi que de nombreux fragments de céramique, parfois de grande taille et pouvant recoller avec d'autres tessons proches.

Dans la partie médiane, une zone de passage est-ouest, parallèle aux aménagements périphériques, était formée de gravier et de matrice sableuse. Elle se singularisait par l'absence quasi totale de vestiges.

Dans l'angle sud-ouest, la bordure d'une fosse (S2), dont le reste disparaissait dans les coupes, contenait de grosses pierres et les tessons de poterie d'une grande jarre qui a été remontée.

A la base de la coupe sud, une structure de combustion (S1) se prolongeait dans le terrain encaissant. Il s'agissait d'une fosse oblongue⁵. Le sol encaissant ne présentait pas de traces évidentes de rubéfaction, ceci pouvant être dû à la nature du sédiment. Elle était comblée avec de grosses pierres éclatées au feu, dont les fragments étaient souvent jointifs, et d'une épaisse couche de cendres, en partie sous-jacente aux pierres, à l'intérieur de laquelle des fragments de bois brûlé étaient encore identifiables. En surface furent retrouvés les morceaux d'un pot presque complet, cassé sur place, qui sera décrit ci-dessous. Dans le remplissage de la fosse, le matériel était peu abondant, quelques tessons et quelques os qui ne semblaient pas brûlés. Deux trous de pieux (S3, S4), d'à peine plus de 10 cm de profondeur, avec pierres de calage, furent également observés

aux abords de la fosse de combustion. Ces fosses sont relativement bien documentées depuis quelques années⁶. Elles sont interprétées comme des fours de terre destinés à la cuisson à l'étouffée des aliments et aussi comme des fumoirs, pour boucaner la viande et le poisson.

5. Aménagements périphériques

Au-delà de la zone de rejet, en direction du lac, seule une étroite bande de terrain, d'env. 0.70 m de largeur dans un premier temps, fut dégagée pour permettre de relever la coupe. La complexité des structures entrevues et les difficultés survenues lors du dégagement⁷ requièrent une prudence particulière quant à l'interprétation que nous pouvons proposer de ces aménagements.

Lors de la fouille réalisée au printemps 1992, deux cordons d'accumulation de pierres séparés par une zone vide furent mis au jour. Ils étaient précédés par deux dépressions légères. Nous songeâmes alors à deux digues successives, dont le haut aurait été raboté par l'érosion, doublées par de petits fossés intérieurs.

Lors de la reprise des travaux en automne, la coupe avait déjà bien souffert et il était parfois difficile de retrouver les phénomènes observés quelques mois plus tôt. Directement sous le cordon le plus au sud, de gros blocs implantés dans le substrat de graviers et de sable furent dégagés. Ils traversaient le sondage, mais il était impossible d'affirmer qu'ils se poursuivaient en un cordon au-delà. Leur aménagement par l'homme semblait probable. En aval, leur niveau d'implantation correspondait à un

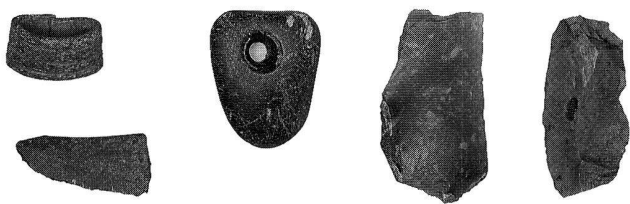


Fig. 3. Genève-Parc de la Grange-tente Botta. Choix de mobilier non céramique: vestiges en bronze et en pierre, polie et taillée. Ech. 1:1.

mince lit de rubéfaction interstatifié à l'intérieur des graviers lacustres, dont nous ne pûmes reconnaître s'il s'agissait d'un niveau d'incendie ou d'une altération naturelle. Il fournit de minuscules charbons de bois et de petits agrégats semblables à des nodules d'argile, mais aucun artefact. En amont, la dépression observée se révéla plus profonde. Le fond de la cuvette était enduit d'un placage d'argile, faiblement ou pas du tout rubéfiée, d'au moins 3 cm d'épaisseur. Un mince niveau de gravillons d'inondation la séparait du remplissage très charbonneux sus-jacent, riche en gros tessons de céramique.

En aval, le second cordon d'accumulation de pierres, moins dense, pourrait avoir été tronqué par le creusement de la grande dépression de La Tène qui lui faisait suite.

Dans les deux cas, la présence de vides entre des pierres posées sur la tranche et de petits effondrements ponctuels suggérèrent la décomposition d'une armature en bois. Les nombreuses lentilles de sable et de gravillons observables dans la coupe révélèrent des épisodes d'inondation. Nous étions en présence d'installations importantes dont l'évolution complexe ne pouvait être restituée à partir d'un unique tronçon de coupe.

En conclusion, nous proposons de voir, sous toute réserve, dans l'aménagement amont une digue, constituée d'une base de gros blocs, surmontée de pierraille, noyant peut-être un squelette de poutres. La dépression charbonneuse accolée pourrait être le fond d'un fossé se prolongeant sur les côtés, et pas une simple cuvette foyère, car le placage d'argile ne semblait pas fortement rubéfié, comme cela aurait été le cas dans un foyer ordinaire. À notre connaissance, aucune structure comparable n'a été documentée et publiée en Suisse pour l'époque concernée. L'aménagement aval intervient postérieurement, et nous renonçons à l'interpréter pour l'instant. En effet, nous n'avons pas retrouvé en coupe les observations faites lors des décapages⁸.

Les vestiges mobiliers de l'âge du Bronze, céramiques et autres, se raréfiaient considérablement en aval des zones de rejet et ils étaient absents au-delà des aménagements périphériques.

6. Mobilier archéologique

Quelques fragments d'objets en bronze furent mis au jour: une extrémité de lame de couteau, une agrafe et un tronçon de fil (fig. 3). La présence d'une petite pendeloque, d'un talon de hache et d'éclats en pierre polie, ainsi que de plusieurs éclats et lames de silex non retouchés ou à retouches liminales repose la question de la persistance, très tardivement dans l'âge du Bronze, de cette industrie primitive (fig. 3). De nombreux nodules d'argile cuite de placage et des ossements d'animaux furent également exhumés.

Mais c'est bien sûr la céramique qui fut recueillie en abondance, parfois plus d'un kilo par m² et par décapage. Aspect, formes et décors l'assimilent à celle des groupes qui occupent le Plateau suisse à la fin du Bronze final. Pour l'instant, ce matériel n'a pu être étudié de façon détaillée, mais ce qui frappe de prime abord, c'est la rareté des décors: des impressions sur la céramique grossière, des incisions et surtout des cannelures sur la céramique fine. Ceci plaide en faveur d'une datation assez tardive dans le Bronze final, d'autant plus que certains récipients à panse bombée et col très évasé pourraient correspondre à des pots typiques de la dernière phase (fig. 4,1).

Nous limiterons notre survol à trois récipients qui ont pu être remontés et restaurés⁹.

La première pièce est un plat creux¹⁰ (fig. 4,2) qui a été découvert à demi-enterré dans les graviers naturels de la zone de rejet. Il a été réalisé en pâte grossière. La surface de couleur claire a simplement été raclée. Il est décoré d'une ligne d'impressions digitales à la jonction de l'épaule et de la panse et la lèvre est ornée de coups d'ongle. C'est un type de poterie qui a connu peu de modifications au cours du Bronze final.

La jarre (fig. 4,3) provient de la fosse (S2) à l'angle sud-ouest du sondage. Il s'agit d'un pot grossier irrégulier de grande taille, son diamètre maximum dépasse 40 cm. La surface de couleur claire a été sommairement aménagée. La lèvre est décorée d'encoches obliques. À la jonction du col et de l'épaule court une ligne d'impressions subcirculaires. La position de ce décor est caractéristique de la deuxième partie du Bronze final. Le col est légèrement convexe. La fosse ne fut pas fouillée complètement et une partie du récipient se trouve encore dans le terrain. Cependant, au vu de l'aménagement des pierres, il semble probable que la jarre était calée droite dans l'angle de la fosse, encore dans sa position d'utilisation.

Le dernier récipient restauré est un pot biconique en céramique fine gris noir, dont la surface a été soigneusement polie (fig. 4,4). La lèvre manquante a été reconstituée. D'après Rychner, ces pots à large rebord en entonnoir sont plutôt caractéristiques de la dernière phase du Bronze final (Ha B2)¹¹, tout comme le décor discret de cannelures horizontales sur l'épaule. Il a été retrouvé en surface de la

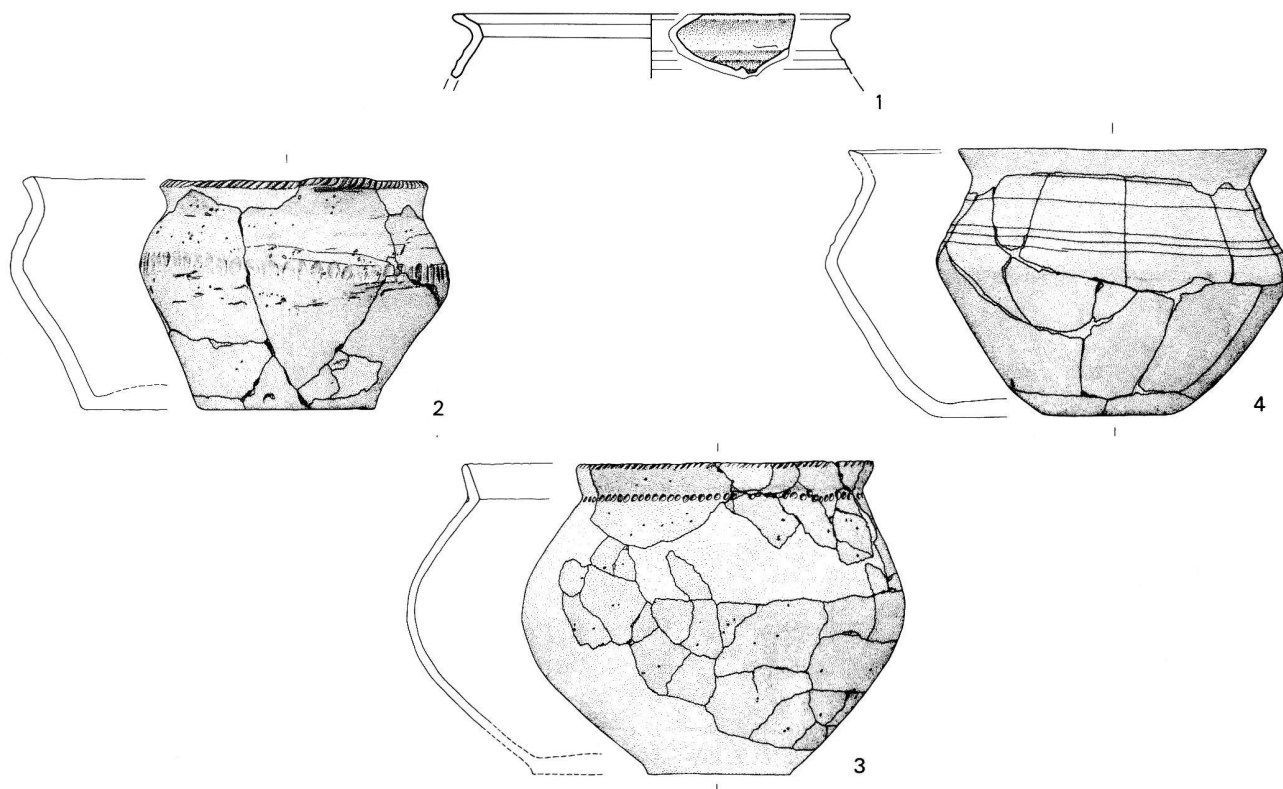


Fig. 4. Genève-Parc de la Grange-tente Botta. Choix de céramiques. Ech. 1:4, sauf 3 (éch. 1:8). Dessin K. Farjon, sauf 1.

structure de combustion (S1), cassé in situ. Seules la lèvre et une partie du rebord manquent. Des pièces comparables ont été utilisées sur la nécropole du Boiron près de Morges comme urnes cinéraires¹², mais la plupart ont été mises au jour en contextes domestiques.

7. Datation absolue

Un échantillon de charbon de bois prélevé dans la structure de combustion (S1) a été analysé par Archéolabs¹³. L'essence identifiée est du chêne (*Quercus*). La date obtenue a 95% de chance d'être comprise dans l'intervalle 1185–800 av. J.-C.¹⁴.

8. Conclusion

La fonction du gisement est pour l'heure incertaine. Il s'agit plus probablement d'un habitat installé sur le rivage, en zone inondable comme le suggèrent les digues. Le tracé

de la rive ancienne du Léman à cet endroit a été extrapolé par Blondel¹⁵. Grâce aux fouilles extensives d'habitats, nous savons qu'ordinairement une large zone non construite sépare les enceintes du noyau groupé des maisons. Cet espace devait être réservé à des activités artisanales nécessitant des aménagements particuliers.

L'hypothèse d'un site à vocation funéraire avec de grandes fosses de crémation, rite alors en usage comme en témoigne sur les bords du Léman la nécropole du Boiron, nous paraît plus improbable.

La fin du Bronze final représente une des phases les mieux documentées de la préhistoire de Suisse et d'Europe occidentale. Le mobilier est surabondant, il suffit de penser aux tonnes de céramiques et aux centaines d'objets en bronze récoltés depuis le siècle dernier dans les palafittes suisses. La région lémanique fait cependant figure de parent pauvre dans ce tableau. Aucun grand site n'a été fouillé. Aucune synthèse ne présente le matériel déposé dans les musées, matériel qui a souvent été collecté anciennement. Dans ce cadre, les découvertes du parc de La Grange revêtent donc un intérêt certain.

Notes

- 1 ASSPA 76, 1993, 207; 77, 1994, 197; Bonnet, Ch., Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1992 et 1993. Genava, N.S. 42, 1994, 41–47.
- 2 Cadastre: plan 42, parcelle 1411. Coord. approx. 118100/501700, alt. 375 m.
- 3 Nous tenons à le remercier pour son geste et pour l'intérêt qu'il porta à nos recherches.
- 4 Le prof. E. Davaud, du Département de Géologie de l'Université, est venu observer la coupe de terrain et a gracieusement étudié un échantillon de sédiment dans lequel il a déterminé des fragments de carophytes. C. Ruchat, géologue, nous a affirmé qu'il s'agissait bien de la terrasse lémanique dite de 3 m, datée par certains de l'époque romaine. Des prélèvements ont également été amenés pour étude à L. Chaix, conservateur au Muséum d'Histoire naturelle.
- 5 De 1.20 m de large sur 1.60 m de longueur visible et profonde d'environ 0.20 m.
- 6 Elles sont connues dans nos régions du Bronze moyen au Hallstatt final. Ramseyer, D. (1991) Bronze and Iron age cooking ovens in Switzerland. In: Hodder, M.A. et L.H. Barfield (éds.). Burnt mounds and hot stone technology. Papers from the Second International Burnt Mound Conference, Sandwell, 12–14 octobre 1990, 71–91. Sandwell.
- 7 Interruption des travaux pendant plusieurs mois, effondrements successifs des graviers et mauvaises conditions d'observation.
- 8 Cette difficulté constante a été l'une des particularités du terrain exploré!
- 9 K. Farjon (B.A.T.S. SA, Genève) a effectué le remontage et la restauration pour le compte du Service cantonal d'archéologie, ainsi que le dessin des pièces pris en charge par le Musée d'Art et d'Histoire. Nous remercions pour cela Y. Mottier, conservatrice, et C. Bonnet, archéologue cantonal. Ces pièces sont exposées actuellement dans la nouvelle salle de préhistoire du Musée d'Art et d'Histoire de Genève. Les numéros d'inventaire sont les suivants: 27872 (plat creux), 27873 (pot), 27874 (jarre).
- 10 Nous nous référons ici à la nomenclature proposée par V. Rychner pour la céramique d'Auvernier. Rychner, V. (1979) L'âge du Bronze final à Auvernier (lac de Neuchâtel, Suisse). CAR 15 et 16. Lausanne.
- 11 Rychner 1979 (note 10), 26.95.
- 12 Beeching, A. (1977) Le Boiron: une nécropole du Bronze final près de Morges (Vaud-Suisse). CAR 11. Lausanne.
- 13 Archéolabs, réf. ARC92/R1248C.
- 14 ARC 802: 2785 ± 70 BP. Calibration à 2 sigmas selon la courbe de Stuiver, M. et P.J. Reimer (1993) Radiocarbon calibration program rev. 3.0. Radiocarbon 35, 215–230. Ceci confirme la datation typologique, et exclut le débordement sur le début du premier âge du Fer (Ha C). Les intersections de la moyenne avec la courbe de calibration donnent 970, 960 et 900 av. J.-C., donc le 10^e s. av. J.-C.
- 15 Blondel, L. (1923) Relevés des stations lacustres de Genève. Genava 1, 88–112. P. Corboud (GRAP) travaille en ce moment sur cette question complexe.

Verena Schaltenbrand Obrecht

Römische Scheibenkopfnägel sind kein Abfall!

Bei römischen Ausgrabungen fallen jährlich grosse Mengen Scheibenkopfnägel an. Oftmals werden sie nur mengenmässig erfasst und anschliessend entsorgt – aus Platzgründen. Durch den Verzicht auf eine angemessene Aufnahme gehen für die Deutung des Befundes und somit für die Beurteilung des häuslichen Mobiliars und der verwendeten Baueisen wichtige Informationen verloren.

Aus unserm täglichen Leben ist uns bewusst, dass für verschiedene Anwendungsbereiche unterschiedlich grosse Nägel benötigt werden, welche genormt im Handel sind. Da ich auch für die römische Zeit gewisse genormte Nagelmasse vermutete¹, suchte ich eine Lösung, um auf rechnerischem Weg die ursprüngliche Grösse eines verrosteten, unvollständigen Scheibenkopfnagels zu rekonstruieren. Das Ziel ist, eine – allerdings weitgefaste – Bestimmung des ehemaligen Verwendungsbereiches zu ermöglichen.

Als geeignetes Untersuchungsmaterial standen mir die Nägel aus dem Vicus von Oberwinterthur, Unteres Bühl, zur Verfügung. Ungefähr 90% der rund 7000 gefundenen Nägel haben einen Scheibenkopf, davon sind knapp 200 vollständig erhalten. Die Auswertung dieser unversehrten Exemplare ermöglichte es, auf mathematischem Weg die Beziehung zwischen der grössten Schaftdicke und der

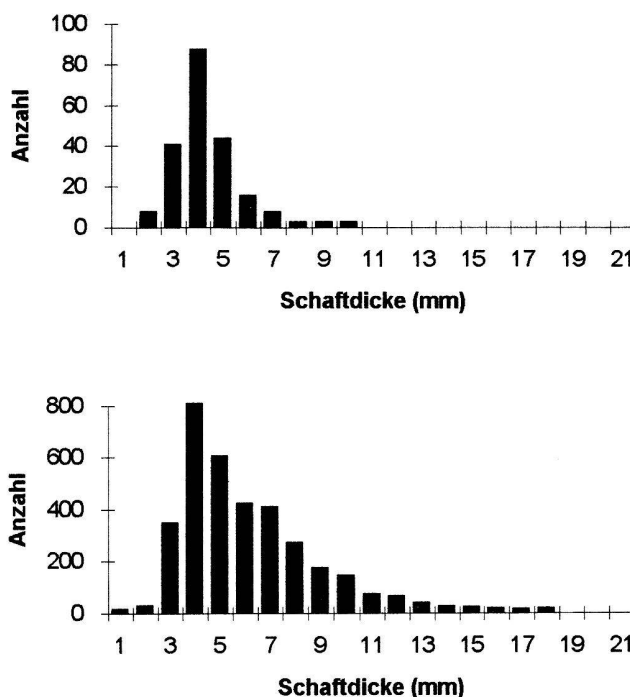


Abb. 1. Winterthur ZH, Oberwinterthur, Unteres Bühl. Masse der Scheibenkopfnägel. Oben: alle vollständigen Scheibenkopfnägel; unten: alle Exemplare.